

■ **L'armoire enchantée Sàrl**, à Lutry, rue des Remparts.  
Nouvelle société à responsabilité limitée. Statuts : 15 novembre  
2002. But : exploitation d'un magasin de meubles et décoration.  
Capital social entièrement libéré : CHF 20'000. Associés : Borge-  
aud Philippe, avec une part de CHF 10'000, gérant avec signature  
individuelle, et Imhof Borgeaud Nelly Cosette, avec une part de  
CHF 10'000, tous deux de Morrens (VD), à Lutry. Organe de pu-  
blication : Feuille officielle suisse du commerce.  
Journal no 11216 du 21.11.2002  
(00748392 / CH-550.1.032.059-7)